



Combien le taux de tva a appliquer pour mon garage

Par **amenoe**, le **01/05/2013** à **00:32**

bonjour, je dois faire construire un garage non attenant a ma maison. pour mettre mes véhicules, l'artisan doit me faire une tva a combien? Merci d'avance

Par **chaber**, le **01/05/2013** à **09:00**

bonjour le taux de TVA doit être celui applicable au jour du devis. Par contre le taux applicable à la facturation peut être différent s'il y a hausse. Notez qu'il est recommandé (par la fédération française du bâtiment) de faire figurer cette phrase sans les devis : « Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposés par la loi, sera répercutée sur ces prix ».

Par **alterego**, le **01/05/2013** à **17:22**

Bonjour, Attenant ou non, il s'agit d'une construction, taux 19.60% Cordialement